

# Déversement des effluents non domestiques dans les réseaux publics de collecte

Réglementation, responsabilité et enjeux

**Le jeudi 12 mai 2016**

*De 13h30 à 17h Salle des fêtes de Mamirolle*

## Déversement des effluents non domestiques dans les réseaux publics de collecte

Réglementation, responsabilité et enjeux

### Mots clefs :

**Effluents non domestiques – effluents agroalimentaires – autorisation de déversement –  
conventionnement – réglementation – maîtrise technique des rejets**

### Programme de l'après midi :

**13h30 – 13h45** : accueil des participants

- Réglementation et enjeux, les autorisations de déversement, intervention de l'ASCOMADE,
- La démarche, les problèmes rencontrés, le plan d'actions, intervention d'une communauté d'Agglomération
- Témoignage d'une Commune, la gestion du raccordement/fruitière
- Le contexte technique du raccordement, le point de vue d'un gérant de STEP

Clôture prévue vers 17h

En partenariat avec :



Et le soutien de la

région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

## Infos pratiques

### Accès :

Salle des fêtes de Mamirolle  
Rue du stade  
25 620 MAMIROLLE



Ligne Besançon-Morteau-Le Locle  
Arrêt Gare SNCF Mamirolle  
Horaires disponible sur :



[http://www.ter-sncf.com/Regions/franche\\_comte/Fr/Se\\_deplacer\\_en\\_TER](http://www.ter-sncf.com/Regions/franche_comte/Fr/Se_deplacer_en_TER)

### Contacts



Christine MARGUET  
[christine.marguet@educagri.fr](mailto:christine.marguet@educagri.fr)  
tél : 03.81.55.92.00



Fernando DA SILVA  
[fernando.dasilva@cnfpt.fr](mailto:fernando.dasilva@cnfpt.fr)  
tél : 03.81.41.98.32

### Public

Élus, agents des services techniques en charge de STEP, salariés d'entreprises privées ayant en charge l'exploitation de la STEP ou des rejets de l'entreprise, .....

### Inscription

La participation à cette journée est gratuite, aussi afin de valider votre inscription nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription à

Christine MARGUET [christine.marguet@educagri.fr](mailto:christine.marguet@educagri.fr)

Grande rue  
25620 MAMIROLLE

### Une attestation de présence peut-être établie sur demande.

Pour les agents territoriaux : cette journée peut être comptabilisée sur le plan de formation en complétant l'inscription sur la plateforme du CNFPT – <https://inscription.cnfpt.fr/> - avec le code O46TT003

**Date limite d'inscription le 1<sup>er</sup> mai 2016**